

Association du personnel retraité du MEQ
Procès-verbal
Assemblée générale annuelle
Tenue le 22 mars 2007 à 13 h 15
Au restaurant L'Oeuforie
Boulevard Pierre Bertrand

1) Vérification du quorum

Les vingt-quatre membres présents permettent la tenue de l'assemblée conformément aux statuts.

2) Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que lu sur une proposition d'Alfred Veilleux appuyé par Paul Robitaille.

3) Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

Après avoir enlevé *Affaires nouvelles*, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 28 mars 2006 est adopté sur une proposition de Jacques Roberge appuyé par Roland Lyonnais.

4) Rapport du président

Le président remercie les membres du conseil d'administration avec lesquels il a cheminé l'année écoulée. Le conseil était composé de quatre membres élus lors de l'assemblée générale : Réginald Richard, président, André Beaudet, Pierre Martin, Jacques Roberge. Se sont ajoutés au cours de l'année Jacques Bordage, Georges-Henri Dufour en remplacement de Pierre Martin, Valmont Richard et Micheline Roberge en qualité de registraire.

Il remercie également les membres qui se sont impliqués d'une façon ou d'une autre pour le fonctionnement de l'Association : Benoît Breton, Jeannine Lefebvre, André Lamontagne, Richard Dufour, Louis Lemieux, Georges-Henri Dufour, Jean-Guy Arteau, Claude Marin, Roland Lyonnais.

Il fait état des rencontres tenues (neuf) et des sujets traités. Ont ainsi été abordés

1. La fondation Paul-Gérin Lajoie : 3 enfants ont été parrainés grâce aux dons des membres de l'Association mais aussi de celui fait par la Manifestation artistique du Ministère de l'Éducation.

2. Un sondage a été réalisé auprès des membres de l'Association. Les membres qui ont répondu
 - estiment que la mission de l'APRMEQ est de « regrouper les personnes retraitées du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport »;
 - privilégient particulièrement trois objectifs : de fournir aux membres des occasions de se rencontrer et de se divertir, de promouvoir l'échange et utilisation de l'expertise des membres, de sauvegarder et promouvoir leurs intérêts économiques.
 - Font état des activités qu'ils souhaitent voir se maintenir et d'activités qui retiennent leur intérêt.
3. Un projet de sondage en informatique a également été réalisé.
4. La maintenance et la mise à jour du site Internet auxquelles Benoit Breton a consacré de nombreuses heures. On estime aux environs de 5000 dollars le travail que Benoit Breton a consacré gratuitement au site.
5. Aux petits déjeuners mensuels se sont ajoutés trois activités : deux sorties au Cap Tourmente, une épluchette de blé d'Inde. Deux activités ont été annulées pour différentes raisons.
6. Un comité des élections a été formé en vue de recueillir auprès des membres des candidatures pour les quatre postes à combler.
7. Le président a terminé son rapport en soulignant la difficulté de rejoindre les nouveaux retraités et fait appel à tous pour maintenir le recrutement, proposer et réaliser des activités.

5) Rapport du trésorier

a) Acceptation du vérificateur

Monsieur Pierre Bédard de la Direction de la vérification interne du MELs a vérifié les états financiers de l'Association du personnel retraité du MEQ et les a déclarés conformes.

b) États financiers

Pour l'année qui se termine le 31 décembre 2005, les résultats de l'exercice sont les suivants

Revenus :	8991 \$
Dépenses :	8256 \$
Excédents :	735 \$

Les services rendus par le MELS s'élèvent au montant de 6385\$ pour la location du local, l'équipement et autres dépenses comme indiqués dans le bilan financier déposé.

c) Prévisions budgétaires

Pour l'année 2007, selon les prévisions budgétaires, les revenus seraient de 2100\$ alors que les dépenses prévues seraient de 1920 \$. L'excédent des revenus sur les dépenses seraient de 180 adhésions

d) Adhésions

L'Association compte, au moment de la tenue de l'assemblée générale, 62 membres.

d) Acceptation des états financiers

Les états financiers sont acceptés sur proposition de Jacques Roberge appuyé par Marcel Ross.

6) Ratification des actes administratifs

L'assemblée ratifie les actes administratifs du Conseil d'administration sur proposition de Marcel Ross appuyé par Huguette Bussières.

7) Varia

Est-il nécessaire de maintenir l'association et si oui, quels moyens prendre pour ce faire?

- La question est posée compte tenu du petit nombre de membres qui participent aux activités et de l'effort fourni pour les organiser. Il faut la maintenir même si le nombre de personnes à participer aux activités reste réduit, même si la mise en place de ces activités demande temps et effort. On est là; on a du plaisir à être ensemble même si le nombre est en de ça des attentes. C'est la même situation dans les autres associations. Que l'on soit 70 ou 100 membres la participation aux activités reste sensiblement la même. Il faut focaliser sur la participation plutôt que sur le petit nombre. L'important c'est que l'activité existe et que les participants y trouvent du plaisir. Organiser une chaîne téléphonique pour rappeler la tenue d'une activité serait susceptible, peut-être, d'améliorer la participation.
- Comment maintenir le nombre d'adhésions, voire l'augmenter? La DRH a accepté d'envoyer une lettre à tous ceux et celles qui ont pris leur retraite depuis 2000. 16 personnes non inscrites ont répondu positivement à cet envoi. La difficulté tient, en partie, au fait que l'association ne connaît pas le

nom des futurs retraités et qu'il n'est pas certain qu'ils reçoivent l'information quant à l'existence de l'APRMEQ. Pour améliorer le recrutement, les participants suggèrent

- de remettre une carte de félicitations à ceux et celles qui prennent leur retraite.
- de les inviter aux activités mises en place par l'association
- qu'un représentant de l'APRMEQ prenne la parole lors de la cérémonie précédant leur prise de retraite.
- d'écrire un message sur Intranet.

8) Élection des membres du conseil

Sont encore en poste pour un an : Réginald Richard, André Beudet, Jacques Roberge. Quatre postes pour un mandat deux ans sont à combler. Sont proposés et acceptent de présenter leur candidature : Bénédycia Rystic, Micheline Roberge, Jacques Bordage, Georges-Henri Dufour Valmont Richard. Il est proposé par Marcel XXXX appuyé par Dasylya de donner un mandat de deux ans aux quatre personnes en place à savoir Jacques Bordage, Georges-Henri Dufour, Valmont Richard et Micheline Roberge et d'inclure Benedycta Rystic dans le conseil d'administration sans droit de vote. La proposition est adoptée par l'Assemblée, Valmont Richard se disant en désaccord avec cette proposition.

9) Réunion du CA 2007-2008

Les membres du conseil élus se réunissent pour définir les tâches des nouveaux membres chacun au sein du conseil d'administration.

10) Présentation des membres et de leur rôle au sin du CA 2007-2008

Le rôle de trésorier échoit à Paul-Henri Dufour, de registraire à Micheline Roberge, de conseiller à Valmont Richard et de secrétaire à Jacques Bordage.

11) Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Claude Marin appuyé par Joselyn.

Réginald Richard, président

Jacques Bordage, secrétaire

Pièces jointes : Rapport du président
 Rapport du trésorier